



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 2 mars 2020

49-3, élections municipales :

SUD éducation appelle à aller chercher les candidat-e-s et les mettre face à leurs responsabilités

Le samedi 29 février, le Premier ministre a profité du Conseil des ministres consacré à la crise sanitaire pour dégainer l'article 49-3 de la Constitution et faire adopter son projet de casse des retraites sans vote du Parlement.

Le projet de loi contre la réforme des retraites est toujours plus impopulaire dans l'opinion. Les député-e-s, élu-e-s et candidat-e-s aux élections municipales de la majorité sont sous la pression du mouvement social, jusque dans la ville où se présente le Premier ministre.

- **SUD éducation appelle les personnels à se saisir du contexte électoral et des discussions menées au parlement pour exercer des pressions continues sur les parlementaires et les candidat-e-s aux élections municipales, particulièrement celles et ceux soutenu-e-s par LREM.**
- **SUD éducation appelle à étendre toutes les initiatives allant dans ce sens : interventions lors de leurs réunions et apparitions publiques, visites à leurs permanences ... toutes les occasions sont bonnes.**
- **Les candidat-e-s et le gouvernement doivent répondre aux revendications du mouvement social et ne pas s'asseoir sur la démocratie en utilisant l'article honteux qu'est le 49-3.**

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

